Image not found or type unknown

Payer un bail pdt les travaux fait par le proprio?

Par **Bybyfok**, le **31/07/2016** à **19:03**

Bonjour,

Notre local commercial a subi un incendie. Nous étions mal assurés et comme notre proprio a une bonne assurance, il a pris en charge la remise en état du local.
Mais pdt le tps des travaux, il me réclame les loyers. A t-il le droit de faire cela sachant que ca fait 7 mois que ca traine donc 7 mois de loyer en dette pr nous....
Un expert en assurance nous a dit qu'on ne peut pas nous exiger le loyer d'un local dont on n'a pas la jouissance, est ce vrai?
l'assurance du proprio prevoit 3 mois et demi de loyer payés au proprio, et pdt ces 3 mois et demi il etait censé livrer le local refait a neuf. Mais ca fait 7 mois que l'on attend...avec une grosse dette qui nous pend au nez. Please help!!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés